



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés

ENTRE INCOMPÉTENCE, MÉPRIS ET ILLÉGALITÉ !

Lors de différents CTS, le SPS de Strasbourg avait déjà pointé du doigt le service des ressources humaines de la Maison d'arrêt de Strasbourg.

Toute demande d'un agent devient tout de suite un vrai parcours du combattant !

Demande de documents, demande de renseignements sur la retraite, de congés bonifiés, etc...Jamais de réponses aux questions, des dossiers qui traînent, des agents qui forcément perdent patience face à autant d'incompétence et d'indisponibilité.

Résultat: ils doivent se diriger vers d'autres services ou encore leur syndicat.

A tout cela se rajoute un total mépris envers le personnel de surveillance qui , pour eux, sont tous des fainéants et des idiots.

Un mépris que nous ne tolérerons plus et surtout qui doit cesser !

Depuis quelques temps, cerise sur le gâteau, on appelle même les médecins des agents pour leur demander si les arrêts de travail sont bien justifiés allant même jusqu'à réclamer aux agents d'envoyer le volet 1 de leur certificats médicaux !!

COMPLÈTEMENT ILLÉGAL EN SOMME !

MAIS JUSQU'OUÛ IREZ VOUS ?

Ceci relève du secret médical, seul un médecin peut le réclamer! Le service RH outre passerait-il ses fonctions ? Serait-il au dessus des agents et des textes ?

Le SPS trouve ce comportement intolérable, surtout quand il semble être cautionné par la direction, déjà alertée par cette situation qui reste aphone, inerte et inexistante.

Que devons nous comprendre ?

Le SPS en tous cas encourage les agents à ne pas se laisser intimider et nous les accompagnerons dans toutes leurs démarches. À bon entendeur...

Le bureau local

Strasbourg, le 27 octobre 2021

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANTS

Internet : <http://sps.strasbourg.free.fr>
E-mail : spsnongrades@hotmail.com

affilié a la

